

SÉCURITÉ. Le Conseil départemental veille en toutes saisons à maintenir les meilleures conditions de circulation possibles sur le réseau routier dont il a la charge.



Photos : Xavier Moiré

GESTION DES ROUTES :

Une surveillance du réseau été comme hiver

Sur la RD 965 entre Mézilles et Saint-Fargeau, la machine UHP (ultra haute pression) parcourt méticuleusement les quatre bandes de roulement (les traînées formées par les pneus dans les deux sens de circulation), tandis que des agents du Conseil départemental effectuent la signalisation du chantier et règlementent la circulation pour la sécurité de tous. Le Département fait appel depuis deux ans à une technique innovante pour se débarrasser du ressuage (bandes noires constituées de liant ressorti de la chaussée lors de fortes chaleurs) : l'hydrorégénération. « La machine projette de l'eau à 2 500 bars et réaspire la matière ainsi décapée et l'eau, explique Erwan Merlet, conducteur de travaux chez Neovia. Il n'y a pas de rejet de matière et la chaussée peut être rouverte très rapidement. Ensuite, nous retirons les déchets solides et liquides. » L'opération

s'effectue au rythme moyen d'un kilomètre de bande de roulement traité par heure.

La technique de l'hydrorégénération présente un double avantage : elle permet de débarrasser les chaussées de ces plaques pouvant s'avérer glissantes sans avoir à renouveler l'enduit ou l'enrobé, et ainsi de prolonger leur durée de vie. « Nous sommes dans une logique de préservation du patrimoine, explique Sylvain Seigneur, directeur général adjoint en charge du pôle Patrimoine, Aménagement du territoire et Systèmes d'information. Nous recherchons toutes les solutions qui permettent d'offrir aux utilisateurs des routes des conditions de circulation optimales et d'inscrire dans la plus grande durée les revêtements que nous avons mis en place. »

Toute l'année à l'écoute des routes

Les 4 850 km de routes, de même que les 1 531 ouvrages d'art (ponts, mur de

soutènement, tunnel de Saint-Moré), font l'objet d'une surveillance régulière de la part des agents du Conseil départemental. Les principales pathologies de chaussée rencontrées sont le ressuage, les nids de poule (des déformations arrondies assez creuses), les fissures longitudinales ou transversales, le faïençage... À chaque problème, une solution est apportée, en interne ou par une entreprise extérieure. Le rebouchage des nids de poule est ainsi effectué en régie par les agences territoriales routières ; les enduits, certains enrobés, les glissières et le marquage au sol par l'Agence territoriale routière spécialisée d'Appoigny.

Un dispositif spécial en hiver

À partir du 24 novembre et jusqu'au 16 mars, les agents du service routier départemental se mettent à l'heure de la viabilité hivernale. Un vaste ensemble



LE DÉPARTEMENT INSCRIT DANS LA DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO »

Dès 2007, après le transfert des services de la DDE (Direction départementale de l'équipement) au Département, les pratiques liées à l'utilisation de produits désherbants ont évolué vers une démarche éco-responsable : interventions limitées au traitement des îlots directionnels et sous glissières, traitement avec du matériel adapté et un seul produit, arrêt des produits anti-germinatif, formation des applicateurs et des acheteurs pour obtenir l'agrément Certiphyto. Lors de la mise en œuvre de la démarche qualité en 2009 (une certification obtenue et confirmée depuis chaque année), l'objectif affiché était d'aboutir à zéro phytosanitaire. Depuis 2013 il n'y a plus d'achat de produits phytosanitaires. Des techniques de substitution sont employées : brosses métalliques sur balayuse aspiratrice, essais de machine à eau chaude, suppression des îlots et terre-pleins centraux et remplacement par du marquage avec de la peinture à l'eau.

de moyens humains et matériels est opérationnel pour faire face aux intempéries (verglas, neige, congères) pouvant perturber la circulation. Le dispositif de surveillance, de prévention et de traitement est actif 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce à des patrouilleurs, chefs d'opérations, veilleurs qualifiés... Au total, une centaine d'agents sont en astreinte durant cette période.

Les routes sont traitées selon trois niveaux de service, selon leur catégorie. Routes d'intérêt régional, économique ou stratégique important : 24 heures sur 24. Routes reliant les principales agglomérations : 24 heures sur 24 après les interventions sur le réseau précédent. Routes desservant les chefs-lieux de communes à partir des réseaux

Les saleuses prêtes à être installées sur les camions, à l'agence territoriale routière spécialisée d'Appoigny.

LA RENOUÉE DU JAPON, UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

De grandes tiges aériennes tachetées de rouge, de larges feuilles vertes ovales-triangulaires, des grappes de fleurs couleur blanc-crème... le tout dans une forte densité : la renouée du Japon, une plante invasive originaire d'Asie, représente aujourd'hui une menace pour la biodiversité sur l'ensemble du territoire français. Du fait de ses facilités d'adaptation et de son développement rapide, elle colonise tous les sites et « étouffe » la végétation autochtone. Un centimètre de rhizome lui permet de proliférer sur un nouveau site ! Depuis deux ans, le Conseil départemental recense l'ensemble des sites infestés le long de son réseau routier et surveille leur évolution. Pour éviter sa propagation, la plante n'est plus fauchée par les épareuses. Elle n'est coupée que là où elle présente un risque pour la sécurité des automobilistes. Le département mène également une expérimentation pour réduire les massifs.



A. Bellina - FREDON Bourgogne

EN CHIFFRES

- **210,63 km** de routes départementales renouvelés, soit :
- **29,11 km** d'enrobés
- **161,72 km** d'enduits
- **19,80 km** d'enrobés coulés à froid
- **394** agents au service des routes (service routier, service études et travaux, atelier poids lourds et achats magasin)

(Chiffres 2017 au 30 septembre)

prioritaires : entre 7 h 30 et 17 h les jours ouvrables.

Durant l'hiver dernier, 32 jours d'intempéries ont été recensés ⁽¹⁾ et 50 jours de patrouilles comptabilisés. La carte « Yonne routes », qui permet d'adapter chacun de ses déplacements en fonction des conditions de circulation mises à jour en temps réel, a été consultée plus de 22 000 fois. Elle est cette année encore accessible sur le site du Conseil départemental.

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com

⁽¹⁾ 5 jours de neige, 21 jours de verglas, 3 jours de pluie verglaçante et 3 jours de brouillard givrant.

Carte « Yonne routes » des conditions de circulation hivernales et carte des niveaux de service disponibles sur www.yonne.com

CLAIRE BONFILLOU

CONTRÔLEUR TERRITORIAL À L'AGENCE TERRITORIALE ROUTIÈRE DE TOUCY

« Mes missions sont très diversifiées et je vois la réalisation des projets. »

Claire Bonfillou, géomètre topographe de formation, a travaillé durant des années au service Études et Travaux avant de devenir l'une des deux contrôleurs territoriaux de l'ATR (agence territoriale routière) de Toucy : « J'avais envie de voir la réalisation des projets et d'effectuer le travail de A à Z. En tant que contrôleur nous assurons la surveillance du réseau, nous relevons les pathologies de chaussée, prenons les mesures, identifions le traitement pour y répondre (avec le laboratoire au besoin); nous établissons la programmation des travaux (après arbitrage par les élus), puis nous effectuons la préparation et le suivi des chantiers. Nos missions sont très diversifiées. » Claire



Bonfillou est également chef d'opération lors de la viabilité hivernale. « Je gère une équipe d'une douzaine de personnes. En fonction des bulletins météo, je lance des patrouilles de surveillance et si c'est nécessaire, je déclenche des interventions. » Depuis quelques mois, les contrôleurs ont une nouvelle mission liée à l'aménagement numérique du territoire : « Nous relevons les chambres Télécom, puis nous travaillons avec le service Études et Travaux qui établit les plans; ensuite nous effectuons un suivi des travaux de pose de la fibre optique. »

MICHEL RODRIGUES

MÉCANICIEN AU SMAG (SERVICE MAGASIN ATELIER GARAGE)

« Avant de prendre mon astreinte, je fais le tour de mes camions. »

mois doivent être scrupuleusement révisées : « Il faut vidanger ou changer les filtres du circuit hydraulique, contrôler les tuyaux, les pompes et les moteurs, régler la vitesse de la toupie et de la vis sans fin... » Sur les engins chargés de repousser la neige ou la glace, il faut inspecter les rabots.

En période de viabilité hivernale, il y a toujours un mécanicien d'astreinte pour préparer le matériel et le réparer en urgence. « Nous pouvons être appelés à n'importe quel moment de la nuit, explique Michel Rodrigues. Le sel doit être chargé au dernier moment et ensuite déchargé, car sinon il durcit. Avant de prendre mon astreinte, je fais le tour de mes camions et je contrôle le carburant, les niveaux et qu'ils démarrent. » Le SMAG compte aussi un tourneur fraiseur et un chaudronnier, très précieux en particulier lorsqu'il faut usiner une pièce qui ne se trouve plus dans le commerce... « Tous autant que nous sommes, nous essayons de faire au mieux. »

Michel Rodrigues et ses neuf collègues mécaniciens du Conseil départemental effectuent l'entretien et la réparation de tous les véhicules : poids lourds, engins de travaux publics, engins agricoles, saleuses et « petits » matériels. « Il y a environ 120 véhicules immatriculés et dès la fin de l'été nous préparons les 42 saleuses qui sont ensuite réparties dans les agences territoriales routières », indique-t-il. Un gros travail. Car avant toute utilisation hivernale, les camions qui vont être équipés d'une saleuse (en dehors de cette période ils servent à d'autres types de travaux) doivent passer au contrôle technique. Les saleuses n'ayant pas fonctionné pendant des



Pour une retraite de qualité

Résidence Jasmin



- Loyer C.C. à partir de 490 €
- Pack services 525 €/mois
- 3 formules de restauration



25 ANS D'EXPÉRIENCE
AU SERVICE DES SENIORS
DANS SA RÉSIDENCE DE 73 APPARTEMENTS

Contactez-nous au
03 86 88 96 96

La Résidence Seniors
avec services multiples
en toute tranquillité,
sérénité et convivialité

- Une équipe à votre écoute 7J/7
- Jour et nuit
- Chambre d'hôte
Séjours temporaires
- Convalescence
- Repos



La Résidence Jasmin – 17 bis route de Voisines
89260 Thorigny sur Oreuse – 03 86 88 96 96
www.residence-jasmin.fr

